

## **INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2022/2023**

### **Les inscriptions à l'école primaire d'Angicourt seront enregistrées en mairie.**

Sont concernés par cette démarche:

- Les parents d'enfants nés en 2019 qui ne sont pas encore inscrits
- Les parents des enfants nés de 2018 à 2012 pour lesquels un changement de situation entraîne une inscription à l'école d'Angicourt.

Les parents intéressés peuvent se présenter à la Mairie d'Angicourt à **partir du lundi 14 mars 2022** munis :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile (facture EDF,eau...etc)
- du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour.

La mairie est ouverte le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h. *La fiche de pré-inscription est téléchargeable sur le site de la mairie.*

Puis, les familles seront reçues à l'école. Vous devrez prendre rendez-vous en appelant l'école au 03.44.72.85.79 :

- **mardi 5 avril 2022 , mardi 26 avril 2022, mardi 3 mai 2022**
- **mardi 10 mai 2022, mardi 17 mai 2022, mardi 24 mai 2022**
- **mardi 7 juin 2022, mardi 14 juin 2022**

L'admission de votre enfant à l'école sera enregistrée par la directrice sur présentation:

- du livret de famille, d'une carte d'identité
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école (si votre enfant a déjà été scolarisé)

La Directrice, Aurore SCHMITT